

IV PART A DEUX

Le 6 novembre, à sept heures du matin, Herr Schultze arrivait à la gare de Charing-Cross. A midi, il se présentait au numéro 93, Southampton row, dans une grande salle divisée en deux parties par une barrière de bois -- côté de MM. les clercs, côté du public --, meublée de six chaises, d'une table noire, d'innombrables cartons verts et d'un dictionnaire des adresses. Deux jeunes gens, assis devant la table, étaient en train de manger paisiblement le déjeuner de pain et de fromage traditionnel en tous les pays de basoche.

<< Messieurs Billows, Green et Sharp ? dit le professeur de la même voix dont il demandait son dîner.

-- Mr. Sharp est dans son cabinet. -- Quel nom ? Quelle affaire ?

- Le professeur Schultze, d'Iéna, affaire Langévol. >>

Le jeune clerc murmura ces renseignements dans le pavillon d'un tuyau acoustique et reçut en réponse dans le pavillon de sa propre oreille une communication qu'il n'eut garde de rendre publique. Elle pouvait se traduire ainsi :

<< Au diable l'affaire Langévol ! Encore un fou qui croit avoir des titres ! >>

Réponse du jeune clerc :

<< C'est un homme d'apparence "respectable". Il n'a pas l'air agréable, mais ce n'est pas la tête du premier venu. >>

Nouvelle exclamation mystérieuse :

<< Et il vient d'Allemagne ?...

-- Il le dit, du moins. >>

Un soupir passa à travers le tuyau :

<< Faites monter.

- Deux étages, la porte en face >>, dit tout haut le clerc en indiquant un passage intérieur.

Le professeur s'enfonça dans le couloir, monta les deux étages et se trouva devant une porte matelassée, où le nom de Mr. Sharp se détachait en lettres noires sur un fond de cuivre.

Ce personnage était assis devant un grand bureau d'acajou, dans un cabinet vulgaire à tapis de feutre, chaises de cuir et larges cartonniers béants. Il se souleva à peine sur son fauteuil, et, selon l'habitude si courtoise des gens de bureau, il se remit à feuilleter des dossiers pendant cinq minutes, afin d'avoir l'air très occupé. Enfin, se retournant vers le professeur Schultze, qui s'était placé

auprès de lui :

<< Monsieur, dit-il, veuillez m'apprendre rapidement ce qui vous amène. Mon temps est extraordinairement limité, et je ne puis vous donner qu'un très petit nombre de minutes. >>

Le professeur eut un semblant de sourire, laissant voir qu'il s'inquiétait assez peu de la nature de cet accueil.

<< Peut-être trouverez-vous bon de m'accorder quelques minutes supplémentaires, dit-il, quand vous saurez ce qui m'amène.

-- Parlez donc, monsieur.

-- Il s'agit de la succession de Jean-Jacques Langévol, de Bar-le-Duc, et je suis le petit-fils de sa soeur aînée, Thérèse Langévol, mariée en 1792 à mon grand-père Martin Schultze, chirurgien à l'armée de Brunswick et mort en 1814. J'ai en ma possession trois lettres de mon grand-oncle écrites à sa soeur, et de nombreuses traditions de son passage à la maison, après la bataille d'Iéna, sans compter les pièces dûment légalisées qui établissent ma filiation. >>

Inutile de suivre le professeur Schultze dans les explications qu'il donna à Mr. Sharp. Il fut, contre ses habitudes, presque prolix. Il est vrai que c'était le seul point où il était inépuisable. En effet, il s'agissait pour lui de démontrer à Mr. Sharp, Anglais, la nécessité de faire prédominer la race germanique sur toutes les autres. S'il

poursuivait l'idée de réclamer cette succession, c'était surtout pour l'arracher des mains françaises, qui ne pourraient en faire que quelque inepte usage !... Ce qu'il détestait dans son adversaire, c'était surtout sa nationalité !... Devant un Allemand, il n'insisterait pas assurément, etc. Mais l'idée qu'un prétendu savant, qu'un Français pourrait employer cet énorme capital au service des idées françaises, le mettait hors de lui, et lui faisait un devoir de faire valoir ses droits à outrance.

A première vue, la liaison des idées pouvait ne pas être évidente entre cette digression politique et l'opulente succession. Mais Mr. Sharp avait assez l'habitude des affaires pour apercevoir le rapport supérieur qu'il y avait entre les aspirations nationales de la race germanique en général et les aspirations particulières de l'individu Schultze vers l'héritage de la Bégum. Elles étaient, au fond, du même ordre.

D'ailleurs, il n'y avait pas de doute possible. Si humiliant qu'il pût être pour un professeur à l'Université d'Iéna d'avoir des rapports de parenté avec des gens de race inférieure, il était évident qu'une aïeule française avait sa part de responsabilité dans la fabrication de ce produit humain sans égal. Seulement, cette parenté d'un degré secondaire à celle du docteur Sarrasin ne lui créait aussi que des droits secondaires à ladite succession. Le solicitor vit cependant la possibilité de les soutenir avec quelques apparences de légalité et, dans cette possibilité, il en entrevit une autre tout à l'avantage de Billows, Green et Sharp : celle de transformer l'affaire Langévol, déjà

belle, en une affaire magnifique, quelque nouvelle représentation du Jarndyce contre Jarndyce, de Dickens. Un horizon de papier timbré, d'actes, de pièces de toute nature s'étendit devant les yeux de l'homme de loi. Ou encore, ce qui valait mieux, il songea à un compromis ménagé par lui, Sharp, dans l'intérêt de ses deux clients, et qui lui rapporterait, à lui Sharp, presque autant d'honneur que de profit.

Cependant, il fit connaître à Herr Schultze les titres du docteur Sarrasin, lui donna les preuves à l'appui et lui insinua que, si Billows, Green et Sharp se chargeaient cependant de tirer un parti avantageux pour le professeur de l'apparence de droits -- << apparences seulement, mon cher monsieur, et qui, je le crains, ne résisteraient pas à un bon procès >> --, que lui donnait sa parenté avec le docteur, il comptait que le sens si remarquable de la justice que possédaient tous les Allemands admettrait que Billows, Green et Sharp acquéraient aussi, en cette occasion, des droits d'ordre différent, mais bien plus impérieux, à la reconnaissance du professeur.

Celui-ci était trop bien doué pour ne pas comprendre la logique du raisonnement de l'homme d'affaires. Il lui mit sur ce point l'esprit en repos, sans toutefois rien préciser.

Mr. Sharp lui demanda poliment la permission d'examiner son affaire à loisir et le reconduisit avec des égards marqués. Il n'était plus question à cette heure de ces minutes strictement limitées, dont il se disait si avare !

Herr Schultze se retira, convaincu qu'il n'avait aucun titre suffisant à faire valoir sur l'héritage de la Bégum, mais persuadé cependant qu'une lutte entre la race saxonne et la race latine, outre qu'elle était toujours méritoire, ne pouvait, s'il savait bien s'y prendre, que tourner à l'avantage de la première.

L'important était de tâter l'opinion du docteur Sarrasin. Une dépêche télégraphique, immédiatement expédiée à Brighton, amenait vers cinq heures le savant français dans le cabinet du solicitor.

Le docteur Sarrasin apprit avec un calme dont s'étonna Mr. Sharp l'incident qui se produisait. Aux premiers mots de Mr. Sharp, il lui déclara en toute loyauté qu'en effet il se rappelait avoir entendu parler traditionnellement, dans sa famille, d'une grand-tante élevée par une femme riche et titrée, émigrée avec elle, et qui se serait mariée en Allemagne. Il ne savait d'ailleurs ni le nom ni le degré précis de parenté de cette grand-tante.

Mr. Sharp avait déjà recours à ses fiches, soigneusement cataloguées dans des cartons qu'il montra avec complaisance au docteur.

Il y avait là -- Mr. Sharp ne le dissimula pas -- matière à procès, et les procès de ce genre peuvent aisément traîner en longueur. A la vérité, on n'était pas obligé de faire à la partie adverse l'aveu de cette tradition de famille, que le docteur Sarrasin venait de confier, dans sa sincérité, à son solicitor... Mais il y avait ces lettres de Jean-Jacques Langévol à sa soeur, dont Herr Schultze avait parlé, et

qui étaient une présomption en sa faveur. Présomption faible à la vérité, dénuée de tout caractère légal, mais enfin présomption... D'autres preuves seraient sans doute exhumées de la poussière des archives municipales. Peut-être même la partie adverse, à défaut de pièces authentiques, ne craindrait pas d'en inventer d'imaginaires. Il fallait tout prévoir ! Qui sait si de nouvelles investigations n'assigneraient même pas à cette Thérèse Langévol, subitement sortie de terre, et à ses représentants actuels, des droits supérieurs à ceux du docteur Sarrasin ?... En tout cas, longues chicanes, longues vérifications, solution lointaine !... Les probabilités de gain étant considérables des deux parts, on formerait aisément de chaque côté une compagnie en commandite pour avancer les frais de la procédure et épuiser tous les moyens de juridiction. Un procès célèbre du même genre avait été pendant quatre-vingt-trois années consécutives en Cour de Chancellerie et ne s'était terminé que faute de fonds : intérêts et capital, tout y avait passé !... Enquêtes, commissions, transports, procédures prendraient un temps infini !... Dans dix ans la question pourrait être encore indécise, et le demi milliard toujours endormi à la Banque...

Le docteur Sarrasin écoutait ce verbiage et se demandait quand il s'arrêterait. Sans accepter pour parole d'évangile tout ce qu'il entendait, une sorte de découragement se glissait dans son âme. Comme un voyageur penché à l'avant d'un navire voit le port où il croyait entrer s'éloigner, puis devenir moins distinct et enfin disparaître, il se disait qu'il n'était pas impossible que cette fortune, tout à l'heure si proche et d'un emploi déjà tout trouvé, ne finît par passer

à l'état gazeux et s'évanouir !

<< Enfin que faire ? >> demanda-t-il au solicitor.

Que faire ?... Hem !... C'était difficile à déterminer. Plus difficile encore à réaliser. Mais enfin tout pouvait encore s'arranger. Lui, Sharp, en avait la certitude. La justice anglaise était une excellente justice -- un peu lente, peut-être, il en convenait --, oui, décidément un peu lente, pede claudo... hem !... hem !... mais d'autant plus sûre !... Assurément le docteur Sarrasin ne pouvait manquer dans quelques années d'être en possession de cet héritage, si toutefois... hem !... hem !... ses titres étaient suffisants !...

Le docteur sortit du cabinet de Southampton row fortement ébranlé dans sa confiance et convaincu qu'il allait, ou falloir entamer une série d'interminables procès, ou renoncer à son rêve. Alors, pensant à son beau projet philanthropique, il ne pouvait se retenir d'en éprouver quelque regret.

Cependant, Mr. Sharp manda le professeur Schultze, qui lui avait laissé son adresse. Il lui annonça que le docteur Sarrasin n'avait jamais entendu parler d'une Thérèse Langévol, contestait formellement l'existence d'une branche allemande de la famille et se refusait à toute transaction.

Il en restait donc au professeur, s'il croyait ses droits bien établis, qu'à << plaider >>. Mr. Sharp, qui n'apportait en cette affaire qu'un

désintéressement absolu, une véritable curiosité d'amateur, n'avait certes pas l'intention de l'en dissuader. Que pouvait demander un sollicitor, sinon un procès, dix procès, trente ans de procès, comme la cause semblait les porter en ses flancs ? Lui, Sharp, personnellement, en était ravi. S'il n'avait pas craint de faire au professeur Schultze une offre suspecte de sa part, il aurait poussé le désintéressement jusqu'à lui indiquer un de ses confrères, qu'il pût charger de ses intérêts... Et certes le choix avait de l'importance ! La carrière légale était devenue un véritable grand chemin !... Les aventuriers et les brigands y foisonnaient !... Il le constatait, la rougeur au front !...

<< Si le docteur français voulait s'arranger, combien cela coûterait-il ? >> demanda le professeur.

Homme sage, les paroles ne pouvaient l'étourdir ! Homme pratique, il allait droit au but sans perdre un temps précieux en chemin ! Mr. Sharp fut un peu déconcerté par cette façon d'agir. Il représenta à Herr Schultze que les affaires ne marchaient point si vite ; qu'on n'en pouvait prévoir la fin quand on en était au commencement ; que, pour amener M. Sarrasin à composition, il fallait un peu traîner les choses afin de ne pas lui laisser connaître que lui, Schultze, était déjà prêt à une transaction.

<< Je vous prie, monsieur, conclut-il, laissez-moi faire, remettez-vous- en à moi et je répons de tout.

-- Moi aussi, répliqua Schultze, mais j'aimerais savoir à quoi m'en tenir. >>

Cependant, il ne put, cette fois, tirer de Mr. Sharp à quel chiffre le solicator évaluait la reconnaissance saxonne, et il dut lui laisser là-dessus carte blanche.

Lorsque le docteur Sarrasin, rappelé dès le lendemain par Mr. Sharp, lui demanda avec tranquillité s'il avait quelques nouvelles sérieuses à lui donner, le solicator, inquiet de cette tranquillité même, l'informa qu'un examen sérieux l'avait convaincu que le mieux serait peut-être de couper le mal dans sa racine et de proposer une transaction à ce prétendant nouveau. C'était là, le docteur Sarrasin en conviendrait, un conseil essentiellement désintéressé et que bien peu de solicators eussent donné à la place de Mr. Sharp ! Mais il mettait son amour-propre à régler rapidement cette affaire, qu'il considérait avec des yeux presque paternels.

Le docteur Sarrasin écoutait ces conseils et les trouvait relativement assez sages. Il s'était si bien habitué depuis quelques jours à l'idée de réaliser immédiatement son rêve scientifique, qu'il subordonnait tout à ce projet. Attendre dix ans ou seulement un an avant de pouvoir l'exécuter aurait été maintenant pour lui une cruelle déception. Peu familier d'ailleurs avec les questions légales et financières, et sans être dupe des belles paroles de maître Sharp, il aurait fait bon marché de ses droits pour une bonne somme payée comptant qui lui permit de passer de la théorie à la pratique. Il donna donc également carte

blanche à Mr. Sharp et repartit.

Le solicitor avait obtenu ce qu'il voulait. Il était bien vrai qu'un autre aurait peut-être cédé, à sa place, à la tentation d'entamer et de prolonger des procédures destinées à devenir, pour son étude, une grosse rente viagère. Mais Mr. Sharp n'était pas de ces gens qui font des spéculations à long terme. Il voyait à sa portée le moyen facile d'opérer d'un coup une abondante moisson, et il avait résolu de le saisir. Le lendemain, il écrivit au docteur en lui laissant entrevoir que Herr Schultze ne serait peut-être pas opposé à toute idée d'arrangement. Dans de nouvelles visites, faites par lui, soit au docteur Sarrasin, soit à Herr Schultze, il disait alternativement à l'un et à l'autre que la partie adverse ne voulait décidément rien entendre, et que, par surcroît, il était question d'un troisième candidat alléché par l'odeur...

Ce jeu dura huit jours. Tout allait bien le matin, et le soir il s'élevait subitement une objection imprévue qui dérangeait tout. Ce n'était plus pour le bon docteur que chausse-trapes, hésitations, fluctuations. Mr. Sharp ne pouvait se décider à tirer l'hameçon, tant il craignait qu'au dernier moment le poisson ne se débattît et ne fit casser la corde. Mais tant de précaution était, en ce cas, superflu. Dès le premier jour, comme il l'avait dit, le docteur Sarrasin, qui voulait avant tout s'épargner les ennuis d'un procès, avait été prêt pour un arrangement. Lorsque enfin Mr. Sharp crut que le moment psychologique, selon l'expression célèbre, était arrivé, ou que, dans son langage moins noble, son client était << cuit à point >>, il

démasqua tout à coup ses batteries et proposa une transaction immédiate.

Un homme bienfaisant se présentait, le banquier Stilbing, qui offrait de partager le différend entre les parties, de leur compter à chacun deux cent cinquante millions et de ne prendre à titre de commission que l'excédent du demi-milliard, soit vingt-sept millions.

Le docteur Sarrasin aurait volontiers embrassé Mr. Sharp, lorsqu'il vint lui soumettre cette offre, qui, en somme, lui paraissait encore superbe. Il était tout prêt à signer, il ne demandait qu'à signer, il aurait voté par-dessus le marché des statues d'or au banquier Stilbing, au solicitor Sharp, à toute la haute banque et à toute la chicane du Royaume-Uni.

Les actes étaient rédigés, les témoins racolés, les machines à timbrer de Somerset House prêtes à fonctionner. Herr Schultze s'était rendu. Mis par ledit Sharp au pied du mur, il avait pu s'assurer en frémissant qu'avec un adversaire de moins bonne composition que le docteur Sarrasin, il en eût été certainement pour ses frais. Ce fut bientôt terminé. Contre leur mandat formel et leur acceptation d'un partage égal, les deux héritiers reçurent chacun un chèque à valoir de cent mille livres sterling, payable à vue, et des promesses de règlement définitif, aussitôt après l'accomplissement des formalités légales.

Ainsi se conclut, pour la plus grande gloire de la supériorité anglo-saxonne, cette étonnante affaire.

On assure que le soir même, en dînant à Cobden-Club avec son ami Stilbing, Mr. Sharp but un verre de champagne à la santé du docteur Sarrasin, un autre à la santé du professeur Schultze, et se laissa aller, en achevant la bouteille, à cette exclamation indiscreète : << Hurrah !... Rule Britannia !... Il n'y a encore que nous !... >>

La vérité est que le banquier Stilbing considérait son hôte comme un pauvre homme, qui avait lâché pour vingt-sept millions une affaire de cinquante, et, au fond, le professeur pensait de même, du moment, en effet, où lui, Herr Schultze, se sentait forcé d'accepter tout arrangement quelconque ! Et que n'aurait-on pu faire avec un homme comme le docteur Sarrasin, un Celte, léger, mobile, et, bien certainement, visionnaire !

Le professeur avait entendu parler du projet de son rival de fonder une ville française dans des conditions d'hygiène morale et physique propres à développer toutes les qualités de la race et à former de jeunes générations fortes et vaillantes. Cette entreprise lui paraissait absurde, et, à son sens, devait échouer, comme opposée à la loi de progrès qui décrétait l'effondrement de la race latine, son asservissement à la race saxonne, et, dans la suite, sa disparition totale de la surface du globe. Cependant, ces résultats pouvaient être tenus en échec si le programme du docteur avait un commencement de réalisation, à plus forte raison si l'on pouvait croire à son succès. Il appartenait donc à tout Saxon, dans l'intérêt de l'ordre général et pour obéir à une loi inéluctable, de mettre à néant, s'il le pouvait, une entreprise aussi folle. Et dans les circonstances qui se

présentaient, il était clair que lui, Schultze, M. D. privat docent de chimie à l'Université d'Iéna, connu par ses nombreux travaux comparatifs sur les différentes races humaines -- travaux où il était prouvé que la race germanique devait les absorber toutes --, il était clair enfin qu'il était particulièrement désigné par la grande force constamment créative et destructive de la nature, pour anéantir ces pygmées qui se rebellaient contre elle. De toute éternité, il avait été arrêté que Thérèse Langévol épouserait Martin Schultze, et qu'un jour les deux nationalités, se trouvant en présence dans la personne du docteur français et du professeur allemand, celui-ci écraserait celui-là. Déjà il avait en main la moitié de la fortune du docteur. C'était l'instrument qu'il lui fallait.

D'ailleurs, ce projet n'était pour Herr Schultze que très secondaire ; il ne faisait que s'ajouter à ceux, beaucoup plus vastes, qu'il formait pour la destruction de tous les peuples qui refuseraient de se fusionner avec le peuple germain et de se réunir au Vaterland. Cependant, voulant connaître à fond -- si tant est qu'ils pussent avoir un fond --, les plans du docteur Sarrasin, dont il se constituait déjà l'implacable ennemi, il se fit admettre au Congrès international d'Hygiène et en suivit assidûment les séances. C'est au sortir de cette assemblée que quelques membres, parmi lesquels se trouvait le docteur Sarrasin lui-même, l'entendirent un jour faire cette déclaration : qu'il s'élèverait en même temps que France-Ville une cité forte qui ne laisserait pas subsister cette fourmilière absurde et anormale.

<< J'espère, ajouta-t-il, que l'expérience que nous ferons sur elle

servira d'exemple au monde ! >>

Le bon docteur Sarrasin, si plein d'amour qu'il fût pour l'humanité, n'en était pas à avoir besoin d'apprendre que tous ses semblables ne méritaient pas le nom de philanthropes. Il enregistra avec soin ces paroles de son adversaire, pensant, en homme sensé, qu'aucune menace ne devait être négligée. Quelque temps après, écrivant à Marcel pour l'inviter à l'aider dans son entreprise, il lui raconta cet incident, et lui fit un portrait de Herr Schultze, qui donna à penser au jeune Alsacien que le bon docteur aurait là un rude adversaire. Et comme le docteur ajoutait :

<< Nous aurons besoin d'hommes forts et énergiques, de savants actifs, non seulement pour édifier, mais pour nous défendre >>, Marcel lui répondit :

<< Si je ne puis immédiatement vous apporter mon concours pour la fondation de votre cité, comptez cependant que vous me trouverez en temps utile. Je ne perdrai pas un seul jour de vue ce Herr Schultze, que vous me dépeignez si bien. Ma qualité d'Alsacien me donne le droit de m'occuper de ses affaires. De près ou de loin, je vous suis tout dévoué. Si, par impossible, vous restiez quelques mois ou même quelques années sans entendre parler de moi, ne vous en inquiétez pas. De loin comme de près, je n'aurai qu'une pensée : travailler pour vous, et, par conséquent, servir la France. >>